

Déclaration des organisations syndicales au 2ème CIAS de l'année 2017

Paris, le 20 septembre 2017

Ce CIAS du 20 septembre vient clôturer le deuxième cycle de l'action sociale interministérielle pour l'année 2017. L'ensemble des organisations syndicales tient à souligner l'aberration que constitue pour elle le report de cette instance qui aurait dû se tenir le 29 juin.

Deux points essentiels sont à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui :

le budget 2017 d'une part et d'autre part les conclusions à tirer des échanges relatifs aux réservations de place en crèches.

Sur le premier point, et malgré les engagements des derniers ministres, l'action sociale subit chaque année les réserves, les amendements parlementaires et autres gels.

Pour 2017, l'annonce faite à la CP budget du 15 juin d'un gel exceptionnel de 6,5 millions d'€, ne fait que confirmer la valeur très relative des engagements des pouvoirs publics.

Par ailleurs, le bureau 5BAS a annoncé, lors de la dernière CP famille, les suites que la DGAFP entendait donner au GT crèches réuni à 3 reprises au premier trimestre. Chacun était donc à même de s'exprimer et se positionner sur le sujet, si cela n'avait déjà été fait.

Sur les deux sujets à l'ordre du jour, le CIAS avait donc tous les éléments pour clôturer le deuxième cycle à la date prévue du 29 juin.

Alors pourquoi repousser ce CIAS en septembre ?

Nous voulons entendre les solutions envisagées par la DGAFP pour faire face à cette coupe claire de 6,5 M€ sur le budget.

Les organisations syndicales ne souhaitent pas voir se renouveler les expériences négatives du passé telles que :

- ~ La remise en cause de tranches du CESU
- ~ La remise en cause de l'AMD ou le report des tranches à des dates ultérieures
- ~ Le report ou l'abandon de travaux dans les RIA etc...

Nous dénonçons, une fois de plus, le manque de moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions du programme 148, tant au plan national qu'au plan local dans les SRIAS.

Au niveau des SRIAS aussi, force est de constater que les engagements pris par la DGAFP dans le cadre de la réforme territoriale des administrations de l'État n'ont pas été tenus, alors que nous avons d'emblée indiqué que les moyens qui devaient être mis en œuvre étaient insuffisants.

Les personnels des PFRH et des services sociaux des administrations sont éprouvés par cette réforme.

L'action sociale interministérielle n'est ni à la hauteur des enjeux, ni au niveau de ce qu'en attendent les agents.

Enfin, nous tenons à vous informer que nos organisations syndicales solliciteront chacune une audience auprès du cabinet du ministre de l'action et des comptes publics, à défaut d'un ministre de la Fonction Publique. Elles souhaitent mettre sur la table l'ensemble des questions relatives à l'action sociale des fonctionnaires de l'État, l'évolution de ces dernières années et les projets des pouvoirs publics dans ce domaine.

Les organisations syndicales : FO, FSU, CGT, CFDT, UNSA, Union syndicale Solidaires et CFE-CGC.